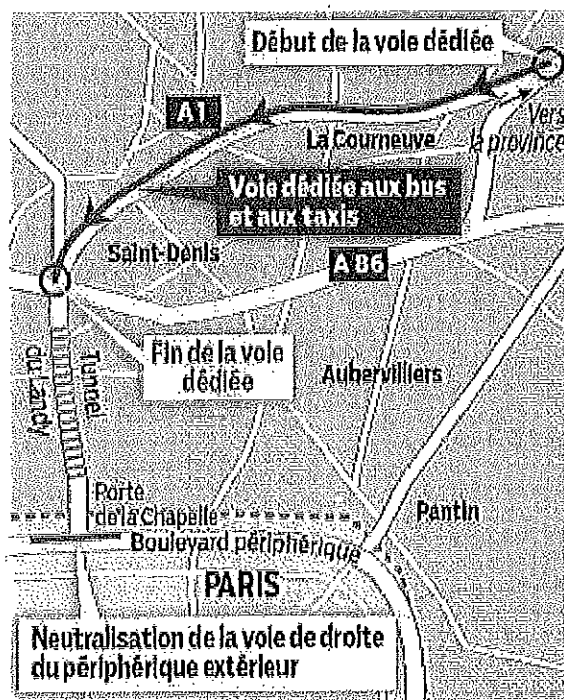


La voie réservée aux bus et taxis sur l'autoroute A1 ouvrira le 29 avril

Le Parisien - Frédéric Choulet | 22 Avril 2015, 07h00 | MAJ : 22 Avril 2015, 06h05



LP/Infographie.

C'est officiel ! La voie réservée destinée aux taxis et aux bus sur l'autoroute A1 dans le sens Roissy-Paris sera mise en service le mercredi 29 avril à 7 h 30 du matin.

A partir de ce jour, aux heures de pointe le matin, c'est-à-dire entre 6 h 30 et 10 heures, hors week-ends, jours fériés et vacances scolaires, seuls les taxis et les bus pourront circuler sur la voie de gauche allant vers Paris sur une portion de 5 km reliant le barreau de liaison A1-A86 et le viaduc de franchissement de l'A1 par l'A86, au niveau du Stade de France (Seine-Saint-Denis) juste avant l'entrée sous le tunnel du Landy.

L'activation du dispositif sera signalée par des panneaux lumineux et un portique indiquant une croix rouge ou une flèche verte.

Gare aux contrevenants ! Les conducteurs de véhicules non autorisés qui s'aventureraient malgré tout sur la voie réservée, repérés grâce à un système de vidéosurveillance, risqueront un PV d'un montant de 135 €.

Cet aménagement cofinancé à parts égales par l'Etat et la région Ile-de-France pour un coût total de 5 M€ entend répondre à une double problématique : fluidifier la circulation des véhicules transportant des passagers entre l'aéroport de Roissy et la capitale d'une part, et faciliter le transport par bus des habitants et salariés de grande couronne vers Paris d'autre part.

« Les routes n'entrent pas habituellement dans les compétences de la région mais ce projet est tout à fait cohérent avec l'amélioration du réseau bus en Ile-de-France », se réjouit Pierre Serne, le vice-président EELV chargée des transports à la région. « Par rapport à d'autres métropoles comme Madrid, l'Ile-de-France était à la traîne en matière de voies dédiées aux bus. Ça fait plus de 10 ans que ce projet est à l'étude. Cela prouve que la patience et la pugnacité finissent par payer ».

Un dispositif qui sera étendu

Et pour ne pas répéter les erreurs de 2009, année durant laquelle la mise en place d'une première voie réservée avait été tentée sur l'A 1, le nouveau dispositif ne devrait pas avoir d'impact sur le périphérique. Cette fois-ci, les véhicules auront pour consigne de ne pas circuler sur la voie de droite du périphérique extérieur aux abords de la porte de la Chapelle, au nord de Paris. Ce qui devrait permettre une meilleure insertion sur l'anneau parisien. Là aussi, en cas d'infraction, les automobilistes risquent une amende, de 35 € cette fois-ci.

L'autoroute A1 n'est qu'une première étape. Le dispositif sera étendu à l'autoroute A 6a, dans le sens province-Paris, dès la fin du mois de mai sur la voie de droite cette fois, sur les 3 km avant d'arriver à la porte d'Orléans, au sud de Paris. Là aussi elle sera réservée aux taxis et aux bus entre 7 heures et 10 heures, uniquement les jours de la semaine. Puis, l'Etat et la région poursuivront ces aménagements sur douze axes autoroutiers durant les cinq prochaines années.

Des voies dédiées aux bus et aux taxis entre les aéroports et Paris

Mobilicités - 27 février 2015 | par Florence Guernalec



Le matin, plus de 30 bus de lignes régulières par heure circulent sur l'A6a en direction de Paris. © DR

Le secrétaire d'Etat aux Transports a annoncé, le 27 février 2015, l'ouverture au printemps 2015 de voies dédiées aux bus et aux taxis entre les aéroports de Roissy et d'Orly, et Paris. Ces voies réservées dans le sens province-Paris à l'heure de pointe le matin en semaine, permettront aux bus d'améliorer leur vitesse commerciale.

Après une expérimentation entre 2009 et 2010 sur l'A1, un programme de réalisation de 11 voies dédiées aux bus était approuvé en juin 2014, par l'Etat, la région Ile-de-France et le Stif pour un montant de 65 millions d'euros. Le secrétaire d'Etat aux Transports a annoncé, le 27 février 2015, la première concrétisation au Printemps. Il s'agit de deux voies dédiées dans le sens province-Paris, l'une de 5 kilomètres sur l'A1 entre Roissy et la Porte de la Chapelle ; l'autre de 3 kilomètres entre Orly et la Porte d'Orléans.

Ces voies dédiées matérialisées notamment par une signalisation lumineuse fonctionneront en semaine à l'heure de pointe du matin entre 6h30 (A1)/7h00 (A6a) et 10h00, hors vacances scolaires et jours fériés. Cette décision va permettre aux lignes régulières de bus dont celles desservant les aéroports, Roissybus et Orlybus, d'améliorer leur vitesse commerciale et de garantir un temps de parcours maîtrisé pour les usagers.

Sur l'A1, la voie dédiée aux bus et aux taxis sera ouverte fin avril 2015. Elle sera implantée sur la voie de gauche entre le barreau de liaison A1/A86 et le viaduc de franchissement de l'A1 par l'A86. Par ailleurs, la voie de droite du boulevard périphérique extérieur au niveau de Porte de la Chapelle sera neutralisée pour favoriser l'insertion des bus et taxis dans la circulation.

Sur l'A6A, la voie dédiée sera ouverte fin mai 2015. Elle sera implantée sur la voie de droite en amont de la Porte d'Orléans. Le matin, plus de 30 bus de lignes régulières par heure circulent sur l'A6a en direction de Paris.

Des dispositifs de contrôle automatique du respect de la signalisation seront mis en place. En cas d'infraction, l'amende sera de 135 euros sur l'A1 et l'A6a, 35 euros sur le boulevard périphérique.

Florence Guernalec

Paris: des voies désormais réservées aux bus et taxis vers les aéroports

France Soir - Publié le : Vendredi 27 Février 2015 - 19:26 Dernière mise à jour : Samedi 28 Février 2015 - 11:03

Les autoroutes reliant Paris à ses aéroports vont être dotées de voies réservées aux bus et taxis, afin de fluidifier les transports. Ces aménagements devraient être effectifs au début du printemps.



Ces nouvelles voies doivent voir le jour d'ici la fin du mois d'avril pour l'autoroute A1 et fin mai pour l'autoroute A6a. ©Robert Pratta/Reuters

Finis la galère pour aller (ou revenir) de l'aéroport, pour les Parisiens? Le secrétariat d'Etat aux Transports a annoncé ce vendredi que des voies vont désormais être réservées aux bus et taxis sur les autoroutes menant aux aéroports parisiens. Ces "couloirs de bus" d'un genre nouveau verront le jour au printemps sur l'A1 et l'A6, reliant la capitale aux terminaux de Roissy et d'Orly.

"Pendant les heures de pointe du matin une voie sera exclusivement dédiée aux bus et aux taxis sur ces axes, assurant à l'ensemble des usagers des temps de parcours fiables et maîtrisés", a détaillé par le biais d'un communiqué de presse le secrétariat d'Etat. Un dispositif qui ne devrait être en vigueur que "les jours ouvrés", précise le texte des services d'Alain Vidalies.

Les voies réservées seront également matérialisées grâce à des "portiques" et à une signalisation au sol spécifique. Leur entrée en service, après les travaux d'aménagement, est programmée à la fin du mois d'avril pour l'autoroute A1 et fin mai pour l'autoroute A6a.

Alain Vidalies s'est félicité "*de la concrétisation de ces projets, en pleine cohérence avec la politique nationale de développement des nouveaux usages de la route, en faveur des transports du quotidien*".

Des réalisations qui sont la conséquence de la volonté de l'Etat, de la Région Île-de-France et du STIF (le Syndicat des transports d'Île-de-France) de favoriser les transports collectifs, afin de désengorger les routes franciliennes. En juin 2014, ces trois acteurs avaient approuvé un programme de réalisations de voies dédiées aux bus et pouvant être ouvertes aux taxis et au covoiturage. Celui-ci devrait être mis en œuvre d'ici 2020, pour un montant total estimé à 65 millions d'euros.

Vers une généralisation des voies dédiées sur autoroute

Le Figaro - Par Angélique Négroni - Mis à jour le 01/03/2015 à 23:08 - Publié le 01/03/2015 à 19:17



Un couloir réservé aux autocars sur l'autoroute A48 aux abords de Grenoble est en place depuis 2007. Crédits photo : Jerome GUILLEMAIN/CIT'images

Selon plusieurs expérimentations en région parisienne et en province, bus et taxis roulent déjà sur des couloirs réservés.

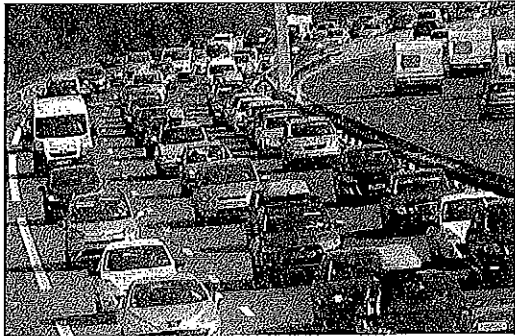
Des embouteillages monstres aux abords des agglomérations et toujours une insuffisance de trains de banlieue, de RER ou encore de tramways... Pour remédier à la situation, le bus et l'autocar semblent de plus en plus s'imposer comme la solution. En région parisienne, mais aussi en province, on leur déroule le tapis rouge. Ainsi, aux abords de Paris et à partir du printemps, 3 km de la voie de droite de l'A6a dans le sens province-Paris leur seront réservés ainsi qu'aux taxis, entre 7 heures et 10 heures, les jours de la semaine. Cinq kilomètres de l'A1 sur la voie de gauche allant de La Courneuve au Stade de France, en direction de Paris, seront également à leur disposition de 6 h 30 à 10 heures, tous les jours ouvrés. Ces aménagements qui visent à promouvoir l'usage de ces modes de déplacement en garantissant leur temps de parcours sur ces portions congestionnées rejoignent des initiatives déjà en cours. Ainsi, à Marseille, la voie de droite de l'A7 qui pénètre dans la ville jusqu'à proximité de la gare Saint-Charles est aménagée sur 2 km en voie réservée aux véhicules de transport en commun et aux taxis. Mis en place depuis 2012, ce modèle s'apparente le plus à celui qui verra le jour autour de Paris. Ailleurs, d'autres choix ont été retenus. Au lieu de réduire la place de la voiture, la bande d'arrêt d'urgence (BAU) a été transformée en voie de circulation. Ainsi, sur l'A10, en région parisienne, une ligne de 33 km qui assure la liaison en autocar entre Dourdan et la gare RER de Massy-Palaiseau utilise la BAU sur les trois derniers kilomètres. «Ce système répond à de vrais besoins de déplacement domicile-travail», indique André Broto, directeur général adjoint de Cofiroute. À Grenoble, et en entrée de l'agglomération, un dispositif original est mis en place depuis 2007. Sur décision d'un poste de contrôle, 10 km de bande d'arrêt d'urgence s'ouvrent aux autocars dès que la vitesse de circulation sur autoroute tombe en dessous de 50 km/h. Le reste du temps, la BAU garde ses fonctions «normales». L'usage de la BAU comme remède contre les embouteillages au niveau national est d'ailleurs envisagé. La réflexion qui avait été lancée par Frédéric Cuvillier, alors secrétaire d'État aux Transports, pour y faire circuler bus, taxis et même des véhicules de covoiturage est reprise aujourd'hui par son successeur, Alain Vidalies.

Le modèle madrilène

Pour André Broto il est temps de passer à la vitesse supérieure. «En grande couronne parisienne, on compte plus de 800 communes dépourvues de gares TER ou RER. Une majorité de ses 2,5 millions d'actifs sont donc contraints de prendre la voiture, alors que l'autocar serait une solution adaptée et rapide à mettre en place», dit-il en louant le modèle madrilène. «350 lignes d'autocars irriguent la grande couronne de Madrid en empruntant les autoroutes et des voies dédiées en fin de parcours jusqu'à des lignes de métro circulaires», dit-il. De son côté, l'association Quarante millions d'automobilistes est hostile à tout projet réduisant la place de la voiture sur des axes congestionnés. «On va créer sur l'A1 et l'A6 un effet entonnoir qui va aggraver la situation», assure son délégué général, Pierre Chasseray, plutôt favorable à la solution de la BAU. «Mais à condition que l'on crée en complément des refuges pour les véhicules contraints de s'immobiliser», dit-il. «Sans cela, ajoute-t-il, la paralysie du trafic sera garantie à la moindre panne.»

Marseille: Une voie réservée aux bus entre l'A51 et l'A7

20 Minutes - Publié le 03.03.2015 à 17:58 - Mis à jour le 03.03.2015 à 17:59



Des voitures sur l'autoroute A7 (photo d'illustration). - Philippe Desmazes AFP

Les cars pourront emprunter la bande d'arrêt d'urgence sur 1,5 km...

La date d'application n'a pas encore été fixée mais le projet se trouve sur le bureau du ministre des Transports. Une nouvelle voie réservée aux bus devrait être créée sur l'autoroute A51, dans le sens Aix-en-Provence-Marseille, entre l'embranchement vers Gardanne et celui qui débouche sur l'A7.

Il n'y aura pas de nouvelle voie. Les cars seront autorisés à rouler sur la bande d'arrêt d'urgence sur une portion d'environ 1,5 km. Si l'expérience s'avère concluante, cette portion pourrait être allongée. La bande d'arrêt d'urgence sera ouverte, là aussi dans un premier temps, à certaines heures de la journée, c'est-à-dire aux heures de forte affluence, le matin et le soir.

L'A51 et l'A7 voient passer 24 cars par heure. Une voie est déjà réservée aux bus à la fin de l'A7 en entrant sur Marseille

